



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

1470, rue Notre-Dame, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0

Téléphone : (819) 374-4525

Courriel : municipalite@st-maurice.ca

Site internet : www.st-maurice.ca



INFO – CONSEIL MUNICIPAL

Mars 2026

Pour faire suite à la réunion du conseil du 9 mars, voici les principales décisions et les projets en cours. En ce qui a trait au procès-verbal de la réunion précédente vous pouvez le consulter sur le site internet au www.st-maurice.ca sous l'onglet Ma municipalité/Séances du conseil. Il est déposé lorsqu'il est adopté par le conseil.

Nomination du maire suppléant

À tous les 4 mois, le conseil municipal nomme un maire suppléant, au cas où monsieur le maire devrait s'absenter. Le conseil a nommé monsieur Stéphane Gagnon pour les 4 prochains mois.

Reddition de compte 2025

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, une reddition de compte a été présentée auprès des autorités afin de confirmer une subvention de 85 854 \$ pour 2025.

Protocole d'entente avec le Parc de la Rivière Batiscan

La municipalité a renouvelé le protocole d'entente pour l'accessibilité gratuite des citoyens de la municipalité au Parc de la Rivière Batiscan. Le coût pour la municipalité est de 1,50 \$ par citoyen ce qui permet à la population habitant à Saint-Maurice de bénéficier de la gratuité pour l'entrée au Parc de la Rivière Batiscan. N'hésitez pas à aller vous promener dans les magnifiques sentiers aménagés au Parc.

Demande d'appui du mouvement « Le communautaire À Boutte »

Le conseil municipal a adopté une résolution pour appuyer le mouvement « Le communautaire À Boutte » dans leur demande au gouvernement du Québec.

Demande pour une campagne de financement

L'équipe Défi des Demoiselles a déposé une demande pour faire un barrage routier le 9 mai 2026 pour leur activité de financement et pour accompagner cette demande, une résolution municipale est obligatoire. Le conseil municipal a émis une résolution pour autoriser la tenue de cet événement.

Proclamation de la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive

Le conseil municipal proclame le 13 mars Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive.

Prochaine réunion du conseil

La prochaine réunion aura lieu **lundi 13 avril à 19h** dans la **grande salle municipale (en haut)**, elle sera précédée à 18h30 d'une assemblée publique de consultation pour les deux projets de règlements qui ont été adoptés lors de la séance :

1. Projet de règlement numéro 2026-661 modification du règlement de zonage numéro 2009-489 afin de modifier les zones 220-R et 221-R (secteur Neault)
2. Projet de règlement numéro 2026-662 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-489 afin d'y inclure les normes de dispositions relativement à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de Saint-Maurice - concordance avec la MRC des Chenaux

Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire et le directeur général expliqueront les projets de règlements et le conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Ces réunions sont publiques et toute la population est invitée à y assister. N'hésitez pas à venir rencontrer vos élus.

CIRCULAIRE MUNICIPALE

Bureau et garage fermés pour congé de Pâques

Prendre note que le bureau et le garage seront fermés **vendredi le 3 avril et lundi le 6 avril** pour le congé de Pâques. **En cas d'urgence contacter le 819 690-4446.**



Collecte hebdomadaire des bacs bruns (compost)

La collecte hebdomadaire du compost (bacs bruns) va débuter la **semaine du 5 avril** toujours le **mardi** à chaque semaine jusqu'au début novembre.

2026

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS DOMESTIQUES

SAINT-AURICE



JOUR DE COLLECTE

POUBELLES - SECTEUR 1

POUBELLES - SECTEUR 2

POUBELLES - SECTEUR 3

COMPOST ET RECYCLAGE*

COMPOST* (14 avril au 3 novembre)

ENCOMBRANTS

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
25	26	27	28	29	30	31								29	30	31					26	27	28	29	30		

MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
					1	2	1	2	3	4	5	6				1	2	3	4	2	3	4	5	6	7	8	
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	9	10	11	12	13	14	15
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	16	17	18	19	20	21	22
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	23	24	25	26	27	28	29
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					26	27	28	29	30	31	30	31						

SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE										
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S				
						1						1	2	3	1	2	3	4	5	6	7						1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12				
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19				
20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26				
27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	29	30						27	28	29	30	31						

*Les collectes de recyclage et de compost sont effectuées par Énergiecycle. Pour toutes questions ou problématiques pour ces bacs, communiquez avec eux au 819-373-3130.

** Prendre note que le nombre d'inscriptions est limité et que nous nous réservons le droit de refuser des inscriptions.

SECTEURS DE COLLECTE

SECTEUR 1 LUNDI	Rang Saint-Alexis (est de la rue Notre-Dame), rue Notre-Dame (entre l'autoroute 40 et le rang Sainte-Marguerite), rang Saint-Jean, rue Thomas-Caron, rue Pruneau, rue Veillette, rue Ernest-Jacob, rue J.O.-Prince, rue Josaphat-Cossette, rue Grégoire, rue Toupin Montplaisir, rang Saint-Joseph, rue Gervais, rue Saint-Pierre.
SECTEUR 2 JEUDI	Rang Saint-Alexis (ouest de la rue Notre-Dame), rue Benjamin-Brûlé, rue J.S.-Brûlé, rue Guy-Brûlé, rue Sylvie-Brûlé, rue Paradis, rue Benoit, rue Daniel-Benoit, rue Yvon-Benoit, rue Mario-Benoit, rue Guy-Benoit, rue Audréanne-Benoit, rue Béliveau, rue Turcotte, rue Neault, rue Joseph L. Rivard, rue Courteau.
SECTEUR 3 MERCREDI	Rang Sainte-Marguerite, Rang Saint-Félix, rue Notre Dame (entre rang Sainte-Marguerite et rang Saint-Félix), rue du Lac, rue de la Montagne, rue France, rue de la Chapelle, route du Lac Thibault, rue Jean-Paul, rue Marcel, rue Alfred

EMPLOIS AU RECENSEMENT

Statistique Canada embauche dans votre collectivité pour le Recensement de 2026!

Joignez-vous à l'équipe du Recensement de 2026 pour effectuer un travail utile qui a une incidence sur votre collectivité.

Renseignements importants :

- Environ 32 000 emplois au recensement sont offerts partout au Canada.
- Le taux de rémunération est de **25,87 \$ l'heure** pour les postes sans fonctions de supervision et de **31,32 \$ l'heure** pour les postes de supervision, en plus des dépenses admissibles.
- La période d'emploi pour les postes du recensement est de **mars à juillet 2026**, selon le poste et le lieu de travail.
- Vous devez être disponible pour travailler selon un horaire flexible, ce qui comprend le jour, le soir et la fin de semaine.



Postulez dès maintenant et parlez-en à un ami ou une amie
recensement.gc.ca/emplois

Pour obtenir de l'aide, veuillez composer le **1-833-830-3106**
 Téléscripneur (ATS) : **1-833-830-3109**



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada